



HONORAIRES PROPRIETAIRE

MISE EN LOCATION APPARTEMENT / MAISON (Calculés sur le loyer annuel hors taxes et hors charges)	
Montant du loyer :	Frais d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail et d'états des lieux :
De 0€ à 1000€	10% TTC
De 1001€ à 2000€	8% TTC
De 2001€ à 3000€	7.75% TTC
+ de 3000€	7.25% TTC

MISE EN LOCATION BOXES / PARKINGS / REMISES	
Frais d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail et d'états des lieux :	152.00 € TTC

GESTION (Compte-rendu de gérance mensuel)	
Loyer jusqu'à 1199 € = 8.40 % TTC des sommes encaissées	
A partir de 1200 € = 7.20 % TTC des sommes encaissées	

PRESTATIONS PARTICULIERES (à la charge du bailleur)	
Assurance garantie loyers impayés	3.40 % TTC
Traitement de toute demande de subvention :	75 € TTC / heure
Suivi dossier dégât des eaux et représentation aux expertises :	75 € TTC / heure
Honoraires sur travaux locatifs :	3,60% TTC du montant TTC des travaux gérés avec un minimum de 80 €/chantier
Edition annuelle destinée à l'établissement des déclarations de revenus :	40 € TTC
Représentation aux Assemblées Générales :	75 € TTC / heure
Restitution de dossier (résiliation de mandat)	250 €

HONORAIRES SYNDIC	
GESTION COURANTE	Prestations particulières
300€ à 600€ TT par lot selon la composition de la copropriété	Selon annexe



HONORAIRES LOCATAIRE (à compter du 20 avril 2019)

(Conforme à la loi ALUR)- montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire	FRAIS DE VISITE, CONSTITUTION DOSSIER, REDACTION DU BAIL	ETAT DES LIEUX D'ENTREE	TOTAL
ZONES TRES TENDUES	12 € /M ²	3 € /M ²	15 € /M ²
ZONES TENDUES	10 € /M ²	3 € /M ²	13 € /M ²
RESTE DU TERRITOIRE	8 € /M ²	3 € /M ²	11 € /M ²

MISE EN LOCATION BOXES / PARKINGS / REMISES

Frais d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail et d'états des lieux.	152.00 € TTC
--	---------------------

HONORAIRES DE REDACTION D'ACTE (à la charge du preneur)

Rédaction bail commercial Avenant de révision triennale	924.60 € TTC + 0.6% du loyer annuel x 9 ans 600 € TTC (annuel)
Cession de fonds de commerce Cession de droit au bail	Prix de cession : De 50 000 € à 60 000 € = 6.96 % TTC De 60 000 € à 70 000 € = 6 % TTC > à 70 000 € = 5.40 % TTC Avec un minimum de 2 500.00 €
COMMISSION AGENCE (à la charge du preneur)	
12% TTC du loyer annuel	

FRAIS DE TRAITEMENTS BANCAIRES/IMPAYES

17.50 € TTC
